



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 juillet 2022

Service communication

Pauline Martineau et Marie Delumeau / tél. 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

Opération tranquillité vacances

La police municipale propose aux Parthenaisiens de surveiller leur domicile ou leur commerce en leur absence afin qu'ils partent en vacances en toute sérénité.

Toute l'année, la police municipale propose l'opération tranquillité vacances. Elle permet aux Parthenaisiens de bénéficier **gratuitement** d'une surveillance régulière, à horaire variables, de leur domicile ou commerce en leur absence.

Pour en bénéficier il suffit simplement de s'inscrire :

- Via une formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie et à la police municipale, 1 place Jacques-Chirac.
- En ligne sur le portail citoyen : parthenay.fr > mes démarches > sécurité et prévention

Cet acte simple et gratuit permet de prévenir les risques de cambriolages ainsi que les actes de malveillance au domicile des particuliers.

En 2021, **130 propriétaires** ont bénéficié de cette opération.

Afin d'assurer au mieux la surveillance de votre domicile, il est recommandé de signaler votre absence au moins **48 heures** à l'avance.

Quelques conseils avant le départ :

- Verrouiller portes et fenêtres avant de partir.
- Eviter de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- Ne pas indiquer que vous êtes partis en vacances sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux.
- Prévenir ses voisins, amis et parents pour leur demander de surveiller son habitation et de vider la boîte aux lettres, et sortir les poubelles ;
- Ne jamais garder chez vous d'importantes sommes d'argent. Répertorier les objets de valeur (avec factures et photos), mettre en lieu sûr les clés des véhicules restant sur place, carnets de chèques, cartes bancaires et bijoux.

Pour plus d'informations auprès de la police municipale : 05 49 94 90 08